

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE**

Séance du 7 Février 2008

L'an deux mille huit et le sept février
à 21 heures, la Communauté de Communes du Volvestre s'est réunie
sous la présidence de Monsieur Guy HELLE,
au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière du 16 Janvier 2008

Etaient présents : Mme ALQUIER, Mr ANZALONE, Mme BASSO, Mr BEDEL, Mr BENAC B, Mr BENAC C, Mr BENAZET, Mr BERNARD, Mr BOIX, Mr BONEL, Mme BOUFFARTIGUE, Mr BROS, Mr CARON JOURDA, Mr CENA, Mr CESAR, Mr CHERBONNIER, Mme COMA, Mr CONDIS, Mr CORATO, Mme DEDIEU CASTIES, Mr DEJEAN (remplacé par Mr BOUVIER), Mr DELMAS, Mr DESCONS, Mr DESPIERRE, Mr GALY, Mme GAUTRAND, Mr GHIRARDO, Mme GIACOMIN, Mr GOUAZE, Mr HALIOUA, Mr HELLE, Mr ICART, Mr IRIART, Mr LABORDE, Mr LAFAILLE, Mr LECHEVALIER, Mr LEMASLE, Mme LIBERATI, Mme MALET, Mr MICHEL, Mr MINOVEZ, Mme RAGOUILLAUX, Mr ROUGER, Mr ROUJAS, Mr ROUSSE, Mr SEYRAT, Mme SOMPROU, Mme SUZANNE, Mlle TEMPESTA, Mr VALETTE, Mme VIDAL, Mr VIGNES

Etaient excusés : Mme ALLENOU, Mr ASNA, Mr AUDOUBERT, Mr BIMA, Mr CARRERE, Mme CASSIER, Mr CHAUBET, Mr CRABE, Mr DARBAS, Mme DELAVERGNE, Mr DEVIC, Mme FOURTANE, Mr GAY, Mme GRANDET, Mr LACOSTE, Mr LASSALLE, Mme LEVASSEUR, Mme MARCHET, Mme RAFFIT, Mr RIVIERE, Mr RUQUET, Mr SEPOLD, Mr VIDAL

Secrétaire de séance : Mr BONEL

Délibération N° 08.01.03



Objet : Vente de terrain d'Activestre à la société Agronutrition

La société Agronutrition, déjà présente sur Activestre, conçoit et fabrique des compléments nutritionnels pour les plantes cultivées. Cette société s'est portée candidate pour acquérir deux nouvelles parcelles.

Depuis septembre 2007, Agronutrition connaît un fort développement de son activité. L'entreprise envisage de développer son activité sur des marchés complémentaires. Ce pourrait être la granulation de micro granulé ou la biotechnologie. Pour réaliser le projet 1 000 m² de salles blanches / laboratoires / bureaux + 1 500 m² de stockage seront nécessaires.

En termes d'effectif, la société emploie actuellement 30 personnes, il est envisagé de doubler le personnel dans les cinq ans qui arrivent. La réalisation du projet se fera dans un délai de deux ans.

Pour faire face à cet accroissement et diversifier son activité, elle doit étendre sa surface de production. Les parcelles concernées sont les suivantes :

- n° 1228 située section H lieu dit « le Baqué », lotissement III (lot10), de 2000 m,
- n° 1230 située section H lieu dit « le Baqué », lotissement III (lot 12), de 4372 m².

Les membres de la Commission Economique ont rencontré M. Cabanes le 29 janvier 2008.

L'avis des domaines pour cette future vente a été demandé.

Après délibération, le Conseil Communautaire, décide à la majorité:

- de vendre ces deux parcelles à l'entreprise Agronutrition,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte de vente avec la société Agronutrition,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à ce dossier.

Pour copie conforme,
Adopté à la majorité



Délibération publiée,
transmise au Représentant
de l'Etat et certifiée exécutoire
à compter du 12.02.08...

